

la tour-du-pin | nord-dauphiné

VALS DU DAUPHINÉ Philippe Latour est un des nouveaux vice-présidents de la communauté de communes

« Le tourisme n'a pas de frontières »

Guillaume DREVET



Philippe Latour, maire délégué de La Bâtie-Divisin et conseiller municipal aux Abrets-en-Dauphiné, est vice-président des Vals du Dauphiné en charge du tourisme, des équipements culturels, sportifs et de l'éducation artistique. Photo Le DL /G. D.

Maire délégué de La Bâtie-Divisin et conseiller municipal des Abrets-en-Dauphiné, Philippe Latour a été élu vice-président de la communauté de communes des Vals du Dauphiné, notamment en charge du tourisme et des équipements sportifs et culturels.

Philippe Latour, pour ceux qui ne vous connaissent pas, qui êtes-vous ?

« J'ai 52 ans, je suis marié, père de quatre enfants. Je suis arrivé dans la région par le biais d'un changement de vie professionnelle. J'ai eu le luxe de choisir où je pouvais m'installer, et j'ai choisi La Bâtie-Divisin. C'était un coup de cœur, autant le territoire que les habitants. »

Pourquoi avoir accepté un poste de vice-président aux Vals du Dauphiné ?

« Pour le challenge, l'envie de m'impliquer dans mon intercommunalité, de devenir acteur. La façon dont j'envisage ma vice-présidence est basée sur l'écoute et l'ouverture. »

Parmi vos délégations se trouve le tourisme, quelle est votre vision sur ce sujet ?

« J'envisage le tourisme d'une manière globale. Il y a des stratégies de tourisme développées dans un périmètre très administratif : la commune, l'intercommunalité, etc. C'est quelque chose que je veux faire exploser. Lorsqu'on arrive quelque part, il faut qu'on puisse savoir ce qu'il y a à voir dans un rayon de 15, 20 ou 30 kilomètres, en facilitant l'accès à l'information, en collaborant avec les acteurs locaux, les communes, les intercommunalités, et travailler sur des itinéraires touristiques. Le tourisme n'a pas de frontières. »

Votre délégation touche aussi aux PDIPR, les itinéraires de promenades. Quelle sera votre mission sur ce sujet ?

« Il y a un grand travail à faire pour promouvoir ceux qui existent et en développer d'autres. Nous avons de vieux sentiers abandonnés et des liaisons intervillages qui n'existent plus. C'est quelque chose que j'aurai à cœur de remettre en place. Tout en faisant la promotion des modes doux, en rejoignant une démarche de développement durable. »

À propos des équipements sportifs, le centre nautique de La Tour-du-Pin a fermé de nouveau ses portes depuis la rentrée. Sur les réseaux, plusieurs internautes écrivent qu'il aurait fallu le raser et repartir de zéro. Ont-ils raison ?

« Raser un bâtiment, c'est faire table rase de tous les investissements menés pendant plusieurs années. Tant qu'on peut entretenir, on entretient. Aux Abrets-en-Dauphiné, nous avons fait le choix de raser pour reconstruire, mais le budget est conséquent. Les centres nautiques sont très compliqués en matière de gestion et de maintenance. On ne pouvait pas se permettre d'avoir nos deux centres nautiques en travaux pendant plusieurs mois. »

Deux centres nautiques, c'est assez, justement, pour 62 000 habitants ?

« Ce n'est jamais suffisant. Une piscine n'a jamais assez de créneaux pour les usagers. Mais nous ne sommes pas en mesure d'entretenir et de gérer un nouvel équipement nautique. »

Parmi vos délégations, on retrouve aussi l'éducation artistique. En quoi consiste-t-elle ?

« L'idée est de faire rentrer à l'école une sensibilisation à la culture et à l'art, en proposant des actions et en construisant des projets. C'est, par exemple, ce qui avait été fait les dernières années avec la résidence artistique du groupe de musique de Stracho Temelkovski. »

Quelles seront vos priorités dans les prochains mois ?

« En plus des dossiers sur le tourisme, le centre nautique des Abrets, dont les travaux ont débuté, ainsi que la médiathèque de Pont-de-Beauvoisin également. »

Sur ces deux projets, le Covid a-t-il modifié le calendrier ?

« Non. On reste sur les dates d'ouverture annoncées, c'est-à-dire courant de l'année 2021 pour les deux. »



